

# VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ENSGSI !

L'ENSGSI est habilitée à percevoir le solde (ex hors quota) de votre taxe d'apprentissage.



Elle délivre **130 ingénieurs** et titulaires de **Master 2** par an,  
dont **30% de boursiers**.

Toutes ses formations sont accessibles par la **voie de l'apprentissage**.

## QUAND SOUTENIR L'ENSGSI ?

**5 OU 15 MAI\***

Déclaration et paiement du solde  
de la taxe d'apprentissage  
auprès de l'URSSAF et de la MSA

*\*5 mai pour les entreprises de > 50 salariés  
et 15 mai pour les autres*

**27 MAI AU 4 OCTOBRE**

Déclaration de votre affection à  
l'ENSGSI via la plateforme de  
la Caisse des Dépôts, SOLTÉA,  
via une connexion à Net-Entreprise

**9 AOÛT AU  
11 OCTOBRE**

Reversement aux établissements  
bénéficiaires

## COMMENT ?

**SOLTEA GUIDE UTILISATEUR EMPLOYEUR**



Pour se connecter à la plateforme SOLTÉA il vous faut demander préalablement une habilitation sur [net-entreprises.fr](https://net-entreprises.fr)

**ÉTAPE 1 : CONNEXION SUR LA  
PLATEFORME SOLTÉA**

**ÉTAPE 2 : IDENTIFIEZ L'ENSGSI COMME  
BÉNÉFICIAIRE**

**NOTRE CODE UAI : 0542307P**

**ÉTAPE 3 : INFORMEZ L'ÉQUIPE PARTENARIAT**

Afin d'assurer la traçabilité de votre versement, merci de nous en  
informer via ce formulaire : <https://vu.fr/VODub>

# POURQUOI SOUTENIR L'ENSGSI ?

En choisissant l'ENSGSI vous accompagnez une Ecole d'Ingénieurs engagée et responsable et coopérez à la formation de vos futurs collaborateurs, des ingénieurs en Génie des Systèmes et de l'Innovation, aptes à relever les défis d'un monde en transformation dans le respect des enjeux environnementaux et sociétaux.

## 3 AXES POUR L'UTILISATION DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2024

### UNE ECOLE QUI RÉPOND AUX BESOINS SOCIO-ÉCONOMIQUES :

Déploiement de l'apprentissage et du contrat de professionnalisation dans toutes les formations de l'ENSGSI,

**Offre partenariale renforcée** pour faciliter vos recrutements

**Deux forums entreprises annuels** : alternance en mai (nouveau 2024) et missions industrielles de fin d'études en novembre

### UNE ECOLE ENGAGÉE DANS LA RSE :

**Déploiement du Green Fablab** : création d'un circuit court de recyclage de plastique au service d'une production locale de mobilier par imprimante 3D.

**Offre de formation « Développement Durable » diversifiée** (fresque du climat, jeudis DD&RS, ateliers de bonnes pratiques, projets pédagogiques, gestion des déchets...).

**Campus responsable** : création d'un nouveau bâtiment pédagogique éphémère

### UNE ECOLE DE L'ÉGALITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION :

**L'ENSGSI pilote la délégation régionale lorraine de l'association « Elles bougent »** : engagement de l'ENSGSI dans la promotion de la mixité des formations et des métiers scientifiques et technologiques auprès des jeunes filles, participation à des événements de valorisation rassemblant des marraines d'entreprises et des lycéennes.

**Développement d'une cellule Égalité, Diversité, Inclusion ENSGSI** qui sensibilise et lutte contre les discriminations, les inégalités, les Violences Sexistes et Sexuelles et le harcèlement moral.

#### CONTACT :

##### Isabelle Le May

Chargée du Développement de l'Action Partenariale

Référente Égalité-Diversité-Inclusion

Déléguée régionale «Elles Bougent» lorraine

03 72 74 35 00 ou 06 33 38 80 53

[ensgsi-partenariat@univ-lorraine.fr](mailto:ensgsi-partenariat@univ-lorraine.fr)